



## Sommaire

Le programme des deux journées.....	2
Les territoires transfrontaliers : un enjeu clé pour l'aménagement du territoire .....	4
Prise en compte du transfrontalier dans la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe).....	6
Prise en compte du transfrontalier dans la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM).....	7
Deux exemples de métropoles transfrontalières : Strasbourg et Lille.....	9
Qu'est-ce que la MOT ?.....	12
Élections : les nouveaux membres du Conseil d'orientation de la MOT.....	14
Des exemples de projets au service de la population locale.....	15
Carte - Les flux de travailleurs frontaliers sur les frontières françaises.....	16
Carte - Coopération transfrontalière : principaux accords, programmes et structures de gouvernance Carte - Structures transfrontalières dotées de la personnalité juridique.....	17
Carte - Structures transfrontalières dotées de la personnalité juridique.....	18

# Conférence – débat Réformes territoriales : quels impacts pour la coopération transfrontalière ?

**Mercredi 17 Juin 2015**

**Au Centre des Congrès de Chamonix Le Majestic**

*Interprétariat prévu en français-anglais*

Le contexte de la coopération transfrontalière est en mutation rapide. En France, la réforme en cours de l'action publique territoriale renforce le rôle des acteurs régionaux et locaux, mieux à même d'agir au plus près des territoires ; plusieurs pays voisins de la France connaissent des réformes similaires. Dans le même temps, la coopération requiert une présence plus stratégique des Etats, coordonnée entre eux et avec les collectivités, avec l'appui de l'Union européenne.

La MOT souhaite mettre en débat lors de son événement annuel les impacts de ces réformes sur la coopération transfrontalière, afin d'accompagner leur mise en œuvre. Par définition, la réforme par un Etat de ses gouvernements locaux s'arrête aux frontières. Toutefois, face aux défis de l'économie globalisée, de la transition énergétique, de la cohésion sociale et territoriale, comment peut-on franchir une nouvelle étape d'intégration transfrontalière ? Quels nouveaux enjeux vont se poser aux acteurs de la coopération ?

Ces réformes posent de nombreuses questions aux territoires transfrontaliers et aux collectivités qui les portent. La conférence, qui réunira les acteurs concernés aux différents niveaux, permettra de fédérer ces questions et d'y apporter des éléments de réponse. L'objectif final est de mieux accompagner les territoires dans la mise en œuvre de leur gouvernance transfrontalière, qui vise à répondre aux besoins des populations locales vivant au quotidien de part et d'autre des frontières.

**13h30**

Accueil des participants

**14h00**

**Allocutions d'ouverture**

Eric FOURNIER, Maire de Chamonix et Vice-Président de la Conférence Transfrontalière Mont Blanc

Christian DUPESSEY, Conseiller régional, Vice-Président de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

Michel DELEBARRE, Sénateur du Nord, Ancien ministre d'Etat, Président de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

**Quels impacts des réformes territoriales sur la coopération transfrontalière ? Points de vue des différents niveaux de gouvernance**

**14h30**

**Les réformes territoriales en France et leur impact sur la coopération transfrontalière**

par Jacques LÉVY, géographe, professeur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne

**15h00**

**Table ronde I**

**Quels impacts des réformes territoriales au niveau local ?**

animée par Olivier DENERT, Secrétaire général de la MOT

Métropole Européenne de Lille (MEL)  
*Simon JODOGNE, Directeur, Dialogue & prospective territoriaux / Planification stratégique & gouvernance*

Conférence Transfrontalière Mont Blanc  
*Nicolas EVRARD, Maire de Servoz, Vice-Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc*

République et Canton de Genève  
*Anna-Karina KOLB, Directrice du Service des affaires extérieures et fédérales*

**Débat avec la salle**

**15h45**

**Table ronde II  
Quels impacts des réformes territoriales au niveau régional ?**

animée par Jean PEYRONY, Directeur général de la MOT

Région Rhône-Alpes  
*Christian DUPESSEY, Conseiller régional*

Département de la Haute-Savoie  
*Denis DUVERNAY, Vice-Président*

Land de Sarre  
*Christine KLOS, Chef du Département Europe et Coopération interrégionale, Ministère des finances et pour l'Europe*

**Débat avec la salle**

**16h30**

Pause

**17h00**

**Table ronde III  
Quel appui des niveaux national et européen ?**

animée par Jean PEYRONY, Directeur général de la MOT

Sénat français  
*Michel DELEBARRE, Sénateur du Nord*

Présidence du Conseil des Ministres, Italie  
*Federica BUSILLO, Chef d'unité*

« Définition des Politiques régionales et programmation », Département de la Politique de Cohésion

DG REGIO, Commission européenne  
*Agnès MONFRET, Chef d'unité coopération transfrontalière européenne*

**Débat avec la salle**

**17h45**

**Allocutions de clôture**

Jean-Christophe BAUDOIN, Directeur des stratégies territoriales, Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET)

Elisa VALL, Directrice de l'appui aux territoires, Caisse des Dépôts

Anne SANDER, Député européen

**18h30**

Fin de la conférence

**19h00**

**Visite de l'Espace Tairraz suivi d'un cocktail dînatoire**

# Instances de la MOT et activités du réseau

## Jeudi 18 Juin 2015

Au Centre des Congrès de Chamonix Le Majestic

**09h00**

**BUREAU**  
(pour les personnes concernées)

**10h00**

**CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

1. Validation du dernier compte-rendu
  2. Information sur la vie de l'association  
- Point sur les adhérents
  3. Partenariat avec les Ministères et membres fondateurs
  4. Communication/animation du réseau
- Communication**  
- Outils de communication  
- Centre de documentation

**Animation du réseau**  
- Plateforme des techniciens, résultats du questionnaire au réseau et groupe de travail

**5. Activités européennes**

**Observation transfrontalière**  
- Comité Stratégique Transfrontalier  
- Groupe Technique Transfrontalier

**Présidence luxembourgeoise de l'UE**  
- Etude et séminaire sur les obstacles à la coopération transfrontalière, le 19 mai  
- 25 ans de la CTE, les 15-16 septembre  
- Brochure DG REGIO 25 ans CTE : cartes transfrontalières

**Partenariats européens**  
- CECICN<sup>1</sup>  
- Plateforme de Budapest<sup>2</sup>  
- Partenariat avec TEIN<sup>3</sup> et ARFE<sup>4</sup>

**Atelier OPEN DAYS**  
Coopération transfrontalière et intégration dans une approche mondiale

**6. Stratégies d'ensemble**  
- Projet Europ'Act sur le développement économique transfrontalier

**7. Assistance opérationnelle**  
- Actualisation des travaux du groupe de travail parlementaire franco-belge  
- Etude de transport ferroviaire entre Ligurie-Monaco-PACA  
- Suites de l'Initiative transfrontalière de Développement Local (Local cross-Border Initiative – LOBI / UNCDF)

**8. Questions diverses et calendrier 2015**

**11h00**

**ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE**

**Présentation des nouveaux statuts**  
- débat et vote

**11h20**

**ASSEMBLEE GENERALE  
ANNUELLE**

1. Présentation des nouveaux adhérents
2. Validation de l'ordre du jour
3. Approbation du compte-rendu de l'AG du 19 juin 2014
4. Rapport d'activité 2014
5. Rapport financier  
- résultats de l'exercice 2014  
- rapport du Commissaire aux comptes
6. Débat et vote sur les rapports présentés (dont affectation du résultat de l'année 2014)

**12h10**

7. Election du Conseil d'orientation selon les nouveaux statuts
8. Election du Bureau et du Président selon les nouveaux statuts

**12h30**

**9. Présentation du programme triennal 2015-2017 et du programme de travail annuel 2015**  
- débat et vote

**10. Présentation du budget 2015 et du barème des cotisations 2016**  
- débat et vote

**12h45**

**10. Conclusion**

**13h00**

Déjeuner

**14h30**

**PLATEFORME DES  
TECHNICIENS**

1. Contexte
2. Quels besoins d'ingénierie territoriale pour les projets transfrontaliers ?
3. Suites à donner

**16h30**

Fin des séances

<sup>1</sup> Conférence européenne des réseaux de villes transfrontalières et interrégionales

<sup>2</sup> Structures d'appui à la coopération transfrontalière au niveau national

<sup>3</sup> Réseau des Euro-Instituts

<sup>4</sup> Association des Régions Frontalières Européennes



## Les territoires transfrontaliers : un enjeu clé pour l'aménagement du territoire

### Quelques faits et chiffres

- La France compte 2 900 km de frontières métropolitaines.
- Un quart de la population française vit le long des frontières, dans des espaces en forte croissance démographique.
- La moitié des régions et un quart des départements français sont situés sur des frontières terrestres.
- Un tiers des neuf plus grandes agglomérations françaises sont (trans)frontalières. On peut y ajouter les parties françaises de métropoles étrangères, comme Bâle et Genève.
- 400 000 travailleurs traversent chaque jour une frontière française (97% dans le sens France -> pays voisins). Ce nombre de frontaliers a doublé en vingt ans.
- Si les travailleurs frontaliers représentent un peu moins de 2% au niveau national de l'ensemble de population, ils représentent parfois 10% des actifs à l'échelle d'une région, comme en Lorraine et parfois 30% à 50% des actifs dans les bassins d'emploi frontaliers.
- Ces travailleurs frontaliers au départ de la France constituent 40% de l'ensemble des flux de travailleurs frontaliers en Europe.

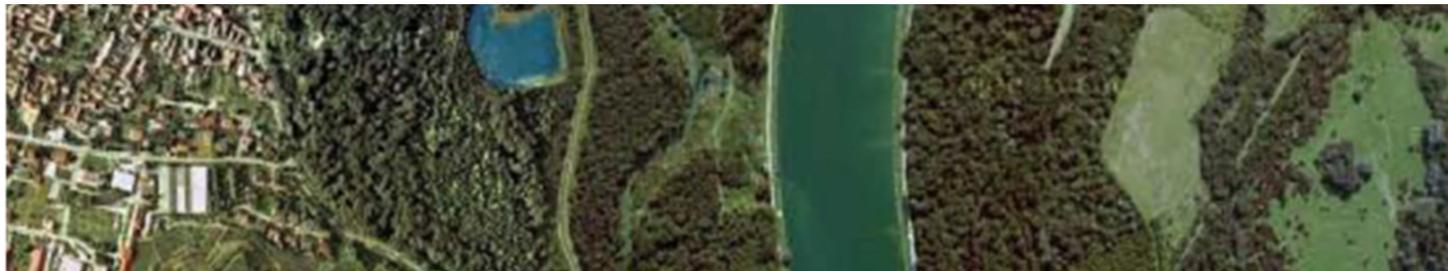
### Un réel potentiel économique de développement, malgré des obstacles persistants

De nombreux obstacles administratifs et juridiques au développement de la coopération transfrontalière persistent malgré vingt-cinq années de programmes de coopération territoriale européenne (Interreg).

Les frontières sont des espaces en forte croissance : les bandes frontalières attirent beaucoup d'actifs en quête d'un emploi situé de l'autre côté de la frontière. Les différences entre les versants de la frontière stimulent en effet toutes sortes de flux.

Néanmoins, les effets de cette croissance ne sont pas tous positifs et la dépendance économique des territoires français vis-à-vis des pays voisins pose la question de leur compétitivité. A cet égard, l'absence de régulation du développement économique transfrontalier peut être à l'origine d'une montée des prix du logement et du foncier, d'afflux de populations extérieures non intégrées, de mitage territorial, de faiblesse des transports publics transfrontaliers et de saturation des axes routiers.

Quant aux territoires frontaliers ruraux et maritimes, ils requièrent une coopération transfrontalière efficace pour rester compétitifs, permettant par exemple la mutualisation des services (exemple de l'hôpital franco-espagnol de Puigcerda en zone montagneuse), ou visant le développement des transports, du tourisme ou encore la protection de l'environnement.

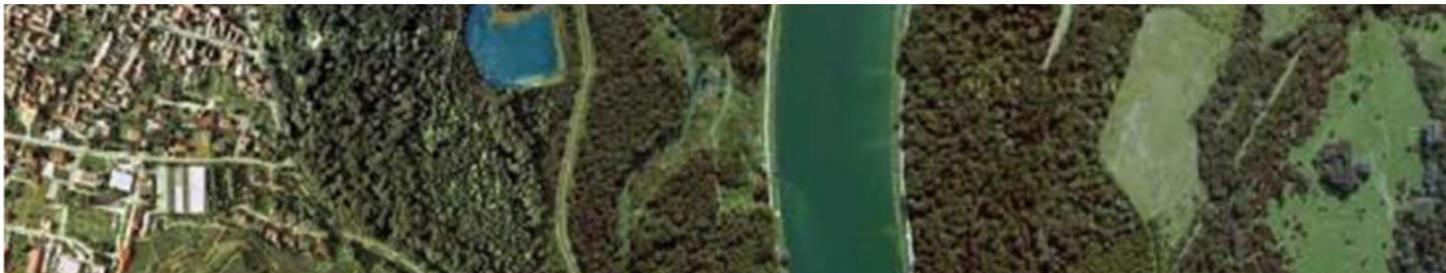


## Un besoin de soutien important

A l'échelle nationale, la politique transfrontalière est soutenue par la programmation des fonds Interreg, et les obstacles à la coopération sont souvent résolus au cas par cas dans le cadre de commissions intergouvernementales.

A l'heure de la programmation des CPER et du Plan Juncker, les besoins et le potentiel des territoires transfrontaliers méritent d'être pris en compte dans les choix d'investissements, et dans la redéfinition des politiques publiques (futurs schémas régionaux,...)

Dans un contexte de crise économique, de doutes sur la construction européenne, de réforme de l'action publique territoriale, il est indispensable que l'État se dote d'une vision stratégique des questions transfrontalières, appuyée par un dispositif interministériel, et conserve des capacités d'action territoriale. Avec l'appui technique de la MOT, l'État et les nouvelles régions aux compétences étendues pourront ainsi mettre en place une politique au service des territoires transfrontaliers.



## Prise en compte du transfrontalier dans la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe)

En France, le 18 juin 2014 a été déposé au Sénat le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), qui prévoit une réorganisation des compétences des collectivités territoriales à toutes les échelles.

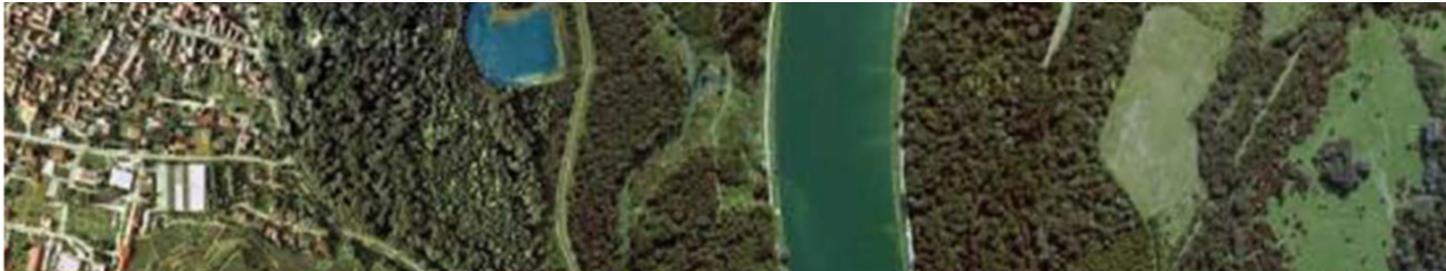
Dans son rôle de défense des intérêts des territoires transfrontaliers, la MOT a étudié le projet de loi et réfléchi à des amendements permettant de mieux prendre en compte les spécificités liées à la frontière. L'un des enjeux est que les schémas et documents d'aménagement prévus prennent en compte l'autre côté de la frontière.

Lors de la première lecture au Sénat Michel Delebarre, sénateur du Nord et président de la MOT, a déposé un amendement permettant d'ajouter au Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) un volet transfrontalier, élaboré en concertation avec les collectivités des Etats voisins. Il a été retenu, et figure dans le texte adopté le 27 janvier 2015.

Un amendement a également été adopté autorisant une collectivité territoriale française, maître d'ouvrage d'une opération d'investissement cofinancée par le Fonds européen de développement régional (FEDER), à ne cofinancer que 15 % au minimum du total financé par des personnes publiques (contre 20 % actuellement). Cela permettra de bénéficier, lorsque cela est possible, du taux maximum de cofinancement du FEDER de 85 %.

Après une seconde lecture au Sénat et à l'Assemblée nationale, l'adoption parlementaire de la loi NOTRe est prévue à la mi juillet.

Plus d'infos : [http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/delimitation\\_regions\\_organisation\\_territoriale.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/delimitation_regions_organisation_territoriale.asp)



## Prise en compte du transfrontalier dans la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM)

### Avancement du processus législatif

- ➔ Sénat – première lecture : texte adopté le 6 juin 2013
- ➔ Assemblée Nationale – première lecture : texte adopté le 23 juillet 2013
- ➔ Sénat – deuxième lecture : texte adopté le 7 octobre 2013
- ➔ Assemblée Nationale – deuxième lecture : texte adopté le 12 décembre 2013
- ➔ Commission mixte paritaire – texte définitif adopté le 19 décembre 2013
- ➔ Publication au JO : LOI n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

Trois articles du projet de loi modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles contiennent des mentions relatives à la coopération transfrontalière :

#### 1. Article 4, relatif à la Conférence territoriale de l'action publique, alinéa 4, introduit suite à un amendement de la MOT, soutenu par notre président Michel Delebarre :

"Elle débat de toute question relative à la coordination des relations transfrontalières avec les collectivités territoriales étrangères situées dans le voisinage de la région."

#### 2. Article 9 bis, relatif au renforcement de l'action extérieure des collectivités territoriales et de leurs groupements :

"L'article L. 1115-5 du code général des collectivités territoriales est ainsi rédigé :

Art. L. 1115-5. – Une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales ne peut conclure une convention avec un État étranger, sauf dans les cas prévus par la loi ou lorsqu'il s'agit d'un accord destiné à permettre la création d'un groupement européen de coopération territoriale, d'un groupement eurorégional de coopération ou d'un groupement local de coopération transfrontalière. Dans ce dernier cas, la signature de l'accord est préalablement autorisée par le représentant de l'État dans la région."

#### 3. Article 31, relatif à la métropole :

##### Chapitre VII, section 2 - Compétences :

"VIII. – Afin de renforcer et de développer ses rapports de voisinage européen, la métropole peut adhérer à des structures de coopération transfrontalière telles que visées aux articles L. 1115-4, L. 1115-4-1 et L. 1115-4-2 du présent code."

"La métropole limitrophe d'un État étranger élabore un schéma de coopération transfrontalière associant le département, la région et les communes concernées."

"Le deuxième alinéa du présent VIII s'applique sans préjudice des actions de coopération territoriale conduites par la métropole européenne de Lille et l'eumétropole de Strasbourg au sein des groupements européens de coopération territoriale dont elles sont membres."





**Roland Ries**

Maire de Strasbourg,  
Président d'honneur de la MOT

La loi MAPTAM du 27 janvier 2014 a ouvert de nouveaux champs pour la coopération transfrontalière des grandes agglomérations. Articulée avec la politique de cohésion et l'outil GECT en particulier, elle témoigne de la prise en compte de l'importance des logiques métropolitaines dans les bassins de vie transfrontaliers.

Consolidé par cette même loi MAPTAM, le statut européen de Strasbourg passe ainsi par une réaffirmation de sa dimension transfrontalière sur trois niveaux : celui de la proximité territoriale avec Kehl, celui de l'intercommunalité avec l'Eurodistrict et celui des agglomérations du Rhin Supérieur. Strasbourg a pleinement intégré cet enjeu de la gouvernance stratégique des espaces transfrontaliers qui ne sont plus seulement le point de contact entre deux pays mais des territoires d'innovation reposant sur une vision commune. Le passage à l'Eurométropole depuis le 1er janvier 2015 s'inscrit dans le droit fil des politiques développées de longue date par la collectivité avec ses partenaires allemands.

A l'image de la transformation radicale du paysage urbain par le projet Deux Rives qui préfigure un nouveau cœur de ville centré sur le Rhin, c'est l'ensemble de la collectivité qui entre dans une dimension nouvelle en répondant au défi de la gouvernance intégrée.

L'installation le 29 mai 2015 du Conseil de développement de l'Eurométropole ouvert aux partenaires allemands et organismes transfrontaliers ainsi que le schéma de développement transfrontalier, futur contrat de territoire à 360° dont elle sera chef de file, constituent les piliers de cette démarche.

## Strasbourg, métropole résolument transfrontalière

Trait d'union entre la France et l'Allemagne, Strasbourg est au cœur du Rhin Supérieur et a noué, à différents niveaux de coopération transfrontalière, des partenariats diversifiés et en cohérence avec ses politiques métropolitaines :

- La ville voisine de Kehl est un partenaire privilégié avec lequel les relations ne cessent de s'approfondir : une Maison transfrontalière de la petite enfance a été inaugurée en 2014 et les deux villes seront reliées par une ligne tramway à compter de 2017, épine dorsale de la démarche Deux Rives.
- Avec la Maison de l'Emploi et l'Agentur für Arbeit, l'Eurométropole permet à de nombreux jeunes en majorité français d'accéder au marché de l'emploi par l'apprentissage. Les dispositifs Start'Hop et Kiosk appuient par ailleurs la coopération entre jeunes entrepreneurs de part et d'autre du Rhin en accompagnant la création ou la reprise d'entreprise et mettant des espaces de

coworking à leur disposition.

- L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a 10 ans d'existence et compte désormais parmi ses membres l'Etat ainsi que trois autres intercommunalités côté français. Démarche innovante pilotée depuis 2010 par un GECT, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau nourrit un projet de territoire tourné vers l'avenir. Un accent particulier est porté sur le dialogue citoyen avec les Forums thématiques et les Rendez-Vous élus-citoyens annuels.
- Strasbourg est devenue porte parole du Réseau des Villes du Rhin Supérieur, organe de concertation et de coopération entre les grandes agglomérations. Cette plateforme met en œuvre des actions de lobbying territorial et d'échange d'expériences sur les questions d'accessibilité, de développement urbain et de visibilité culturelle.

Contact : Eurométropole de Strasbourg  
Direction des Relations Européennes et Internationales - Tel : +33 3 68 98 74 15  
jean-baptiste.schiber@strasbourg.eu



Le projet Deux-Rives, un développement urbain ambitieux fondant un nouveau cœur de ville transfrontalier entre Strasbourg et Kehl.

## L'engagement de la Métropole Européenne de Lille pour la coopération transfrontalière



**Damien Castelain**

Président de la Métropole  
Européenne de Lille et de  
l'Eurométropole Lille-Kortrijk-  
Tournai

"Le 1er janvier 2015, la Communauté Urbaine de Lille est devenue la Métropole Européenne de Lille (MEL). La MEL est l'une des deux seules métropoles transfrontalières reconnue comme telle par la loi, aux côtés de Strasbourg.

Ce nouveau statut réaffirme le rôle moteur joué par notre collectivité dans la coopération avec nos voisins belges. La métropole lilloise s'est toujours montrée pionnière en matière de coopération transfrontalière en participant à la création du premier groupement européen de coopération territoriale d'Europe, en 2008.

Cet engagement se poursuit aujourd'hui : nous associons nos voisins belges à la concertation sur nos grands projets d'aménagement et sur la révision de nos documents d'urbanisme. Les projets structurants unissant nos territoires sont nombreux : le projet de RER entre Lille et le bassin minier, avec son prolongement vers la Belgique, le canal Seine-Nord-Europe...

L'élaboration par la MEL de son schéma de coopération transfrontalière réaffirmera notre souhait d'une gouvernance pérenne à l'échelle de l'Eurométropole autour d'une stratégie concertée en matière d'aménagement du territoire et de services à la population.

Notre objectif est avant tout d'améliorer la vie quotidienne de celles et ceux qui traversent la frontière pour travailler, étudier ou se divertir. Je me réjouis donc de la dynamique initiée par le Grand-Duché de Luxembourg pour identifier et faire disparaître certains des obstacles juridiques qui pèsent sur les territoires transfrontaliers."

La proximité de la frontière représente, pour la Métropole Européenne de Lille, un atout en termes de développement et d'attractivité.

Avec 84 km de frontière avec la Belgique, la métropole lilloise forme avec les arrondissements de Kortrijk, Mouscron, Roselaere, Tournai et Ypres, une agglomération transfrontalière de 2,1 million d'habitants.

Amorcée depuis le début des années 1990, avec un dialogue politique entre collectivités belges et françaises, cette coopération s'est accrue avec la création de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Les multiples projets transfrontaliers portés par les acteurs du territoire, avec le soutien des fonds Européens, ont permis de donner du corps à cette coopération.

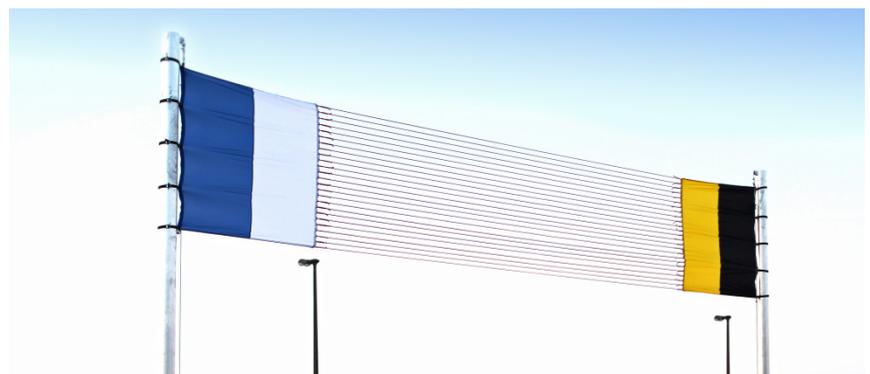
De nombreux projets émanent de la stratégie de développement élaborée en commun notamment en matière d'économie, d'emploi et de tourisme

(portail touristique [visiteurometropolis.eu](http://visiteurometropolis.eu), carte touristique, portail d'implantation économique [investineurometropolis.fr](http://investineurometropolis.fr), tarif transfrontalier pour le train...)

Le premier enjeu de la Métropole Européenne de Lille est de rendre cette coopération plus visible et concrète aux yeux des habitants du territoire. De cette ambition, est née l'idée d'une programmation d'événements festifs, culturels, sportifs autour des voies d'eau qui maillent notre territoire. Ainsi les Délices de la Lys, de mai à septembre 2015, célébreront la métamorphose de la voie d'eau par une série d'expositions, de concerts, de randonnées cycliste et de pique-niques citoyens. "Heartbeats", un festival transfrontalier de musiques actuelles, soutenu par la MEL et l'Eurométropole, animera les bords de Lys en juin. Plus d'infos :

[www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)

[www.eurometropolis.eu](http://www.eurometropolis.eu)



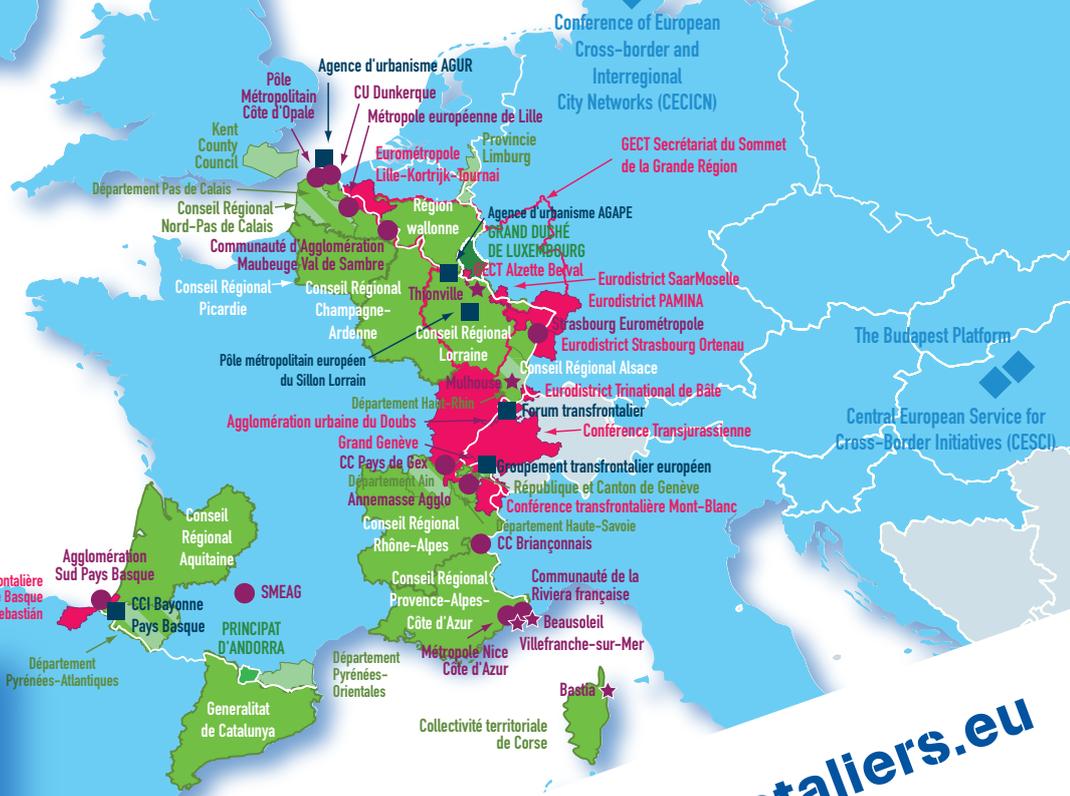
Les drapeaux français et belge redessinés par l'artiste nordiste Thierry Verbeke lors de sa résidence à l'ancien poste de Rekkem-Ferrain, d'avril à octobre 2014, dans le cadre du projet Interreg "300 ans de frontière".

# la mot AU SERVICE DU TRANSFRONTALIER



**Catégorie d'adhérents** Category of members *Mitglieder-Kategorien*

Etat State Staat	Groupement de collectivités territoriales Grouping of local authorities Verband von Gebietskörperschaften
Région Region Region Canton Canton Canton Autonomous community Autonome Gemeinschaft	Commune Municipality Gemeinde und Kommune
Département Province Province Provinz Conté County County	Réseau Network Netzwerk
Groupement plurinational de collectivités territoriales Plurinational grouping of local authorities Plurinationaler Verband von Gebietskörperschaften	Autre structure Other structure Weitere Struktur
Autres réseaux partenaires dont la MOT est membre fondateur	Other partner networks of which MOT is founding member Andere Netzwerke dessen Gründungsmitglied die MOT ist



[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)



# Une structure unique

## Trois grandes missions



# 1.

### ASSISTER LES PORTEURS DE PROJET

La MOT apporte une assistance concrète et opérationnelle aux acteurs de différents niveaux souhaitant s'engager dans des projets transfrontaliers. Pour chaque intervention, la MOT adapte son expertise aux réalités du terrain en constituant des équipes de travail plurinationales et interdisciplinaires.

#### Des expertises variées...

Diagnostics territoriaux, accompagnement dans l'élaboration d'un projet de territoire, identification de projets transfrontaliers prioritaires, études juridiques (notamment création de Groupement Européen de Coopération Territoriale), études comparatives, assistance à maîtrise d'ouvrage...

#### ...sur des thématiques et des territoires diversifiés

Transports, aménagement, équipements transfrontaliers, santé, emploi et formation, développement économique, immobilier et foncier, observation statistique, culture, environnement...

Agglomérations, espaces naturels et ruraux, coopération maritime...

# 2.

### METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS ET LES EXPÉRIENCES

La mise en réseau des acteurs et les échanges d'expériences sur la coopération transfrontalière sont au cœur des activités de la MOT.



#### Séminaires et conférences

Les séminaires thématiques et conférences-débats annuelles sont ouverts à tous les acteurs de la coopération transfrontalière.



#### Groupes de travail thématiques

Organisés chaque année, les groupes de travail sont destinés aux adhérents de la MOT. Ils permettent d'approfondir un thème d'intérêt pour le réseau.

# La Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) a été créée en avril 1997 par le gouvernement français afin « d'apporter une aide opérationnelle aux porteurs de projets et, plus globalement, aux territoires transfrontaliers ».

## UN RÉSEAU

La MOT regroupe au sein de son réseau les acteurs de la coopération transfrontalière. Elle fédère une grande diversité de membres, représentatifs des échelles et des acteurs impliqués dans les projets transfrontaliers : États, collectivités territoriales et leurs groupements, associations, fédérations, structures transfrontalières, grandes entreprises, etc.

## UN RELAIS «MULTI-NIVEAUX»

La MOT est pilotée par ses membres institutionnels : la DATAR, la Caisse des Dépôts, le Ministère des Affaires étrangères, le Ministère de l'Intérieur,... Elle est également en lien permanent avec les institutions européennes. Ce positionnement « multi-niveaux » (local, régional, national et européen) lui permet de favoriser un dialogue permanent entre les

autorités nationales et européennes et les porteurs de projets.



© Communauté européenne, 2005



### Un centre de ressources et de nombreuses publications

Certaines ressources sont réservées aux adhérents.



### Le premier centre de documentation sur le transfrontalier en France

La mise en place d'un centre de documentation au siège de la MOT vise à permettre aux adhérents d'accéder aux nombreuses ressources documentaires recueillies par la MOT depuis sa création.



### [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)

Un site incontournable sur la coopération transfrontalière avec :

- des ressources documentaires, cartographiques, juridiques,
- une base de données de projets transfrontaliers,
- des fiches « thèmes », « territoires », « agglomérations »,
- des informations sur les fonds communautaires,
- une présentation des adhérents,
- Etc.



### Les publications de la MOT



La newsletter mensuelle « L'actualité transfrontalière »

Les Cahiers thématiques

Les guides pratiques et méthodologiques

L'Atlas de la coopération transfrontalière

Pour s'abonner à la newsletter et être informé des nouvelles publications de la MOT : [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)

## 3.

### VEILLER AUX INTÉRÊTS DES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS

Le résultat de ces travaux menés avec les acteurs locaux et régionaux – l'assistance et la mise en réseau – permet de favoriser la prise en compte des territoires transfrontaliers dans les politiques nationales et européennes et d'aider à la définition de politiques et de stratégies d'ensemble. Pour ce faire, la MOT relaie les besoins du terrain auprès des autorités concernées et formule des propositions d'évolutions législatives et réglementaires.



### À l'échelle nationale

En France, la mise en place d'une « stratégie nationale pour le transfrontalier », avec la création d'un « dispositif national d'appui aux questions transfrontalières », est un enjeu majeur pour le développement des territoires transfrontaliers.

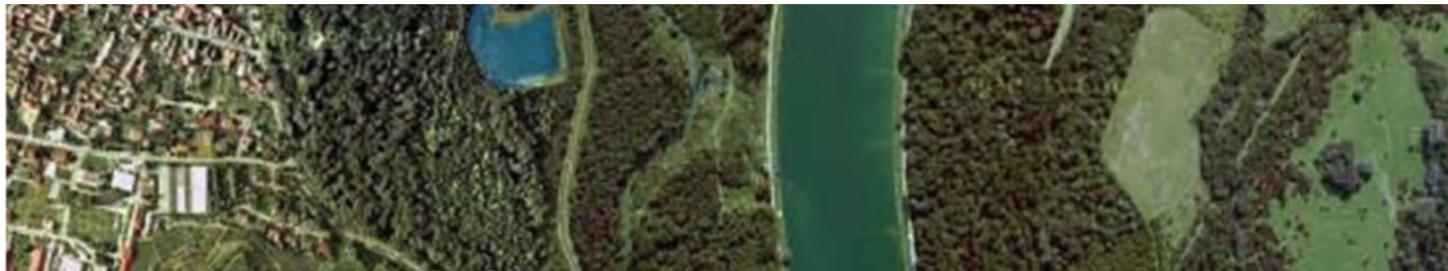
La MOT est un outil d'information, d'appui, de formation et de diffusion. Elle possède une vision globale et une approche pragmatique et différenciée des dynamiques à l'œuvre sur les territoires. Elle constitue un observatoire transfrontalier qui permet de connaître la situation aux frontières, d'assurer le suivi des décisions prises par l'État et d'élaborer des réflexions et des stratégies adaptées.



### À l'échelle européenne

Les programmes européens destinés à soutenir la coopération transfrontalière, et plus généralement les politiques communautaires, sont des leviers pour le développement des territoires transfrontaliers.

La MOT fait entendre la voix des territoires transfrontaliers en Europe, et contribue à la prise en compte de leur spécificité dans les programmes et les législations communautaires : prises de position sur la politique de cohésion, révisions du règlement communautaire sur le GECT, etc. Ces actions passent également par des partenariats directs avec les institutions européennes : Commission, Parlement, Comité des Régions et Conseil de l'Europe. La MOT travaille en partenariat avec d'autres organismes œuvrant pour la coopération transfrontalière en Europe et dans le monde.



## Élections : les nouveaux membres du Conseil d'orientation de la MOT

### Intercollectivités transfrontalières

Agence Transfrontalière de l'Eurocité Basque Bayonne San Sebastian  
Agglomération Urbaine du Doubs  
Eurodistrict PAMINA  
Eurodistrict SaarMoselle  
Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB)  
GECT Alzette-Belval  
GLCT Grand Genève

### Communes

Ville de Beausoleil  
Ville de Mulhouse

### Groupements de communes et de collectivités

Agglomération Sud Pays Basque  
Annemasse Agglo  
Communauté de la Riviera Française (CARF)  
Métropole Européenne de Lille (MEL)  
Métropole Nice Côte d'Azur  
Strasbourg Eurométropole

### Départements

Conseil départemental de Haute-Savoie

### Régions, Comtés, etc.

Région Aquitaine  
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Région Rhône-Alpes (en tant qu'observateur)  
République et Canton de Genève

### Etats

Grand-Duché de Luxembourg

### Entreprises et chambres consulaires

Électricité Réseau Distribution France (ERDF)  
Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays Basque

### Agences nationales, fédérations et autres réseau

Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)  
Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain  
Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France

### Agences d'urbanismes

Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord (AGAPE)

### Associations de personnes physiques

Forum transfrontalier Arc jurassien  
Groupement transfrontalier européen (GTE)

### Parlementaires nationaux et européens

Michel DELEBARRE, Sénateur du Nord, Ancien ministre d'Etat  
Philip CORDERY, Député national, Président du groupe d'études Zones et travailleurs frontaliers  
Anne SANDER, Député européen

### Membres de droit

Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET)  
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international  
Ministère de l'Intérieur  
Caisse des Dépôts



## Des exemples de projets au service de la population locale

Télécharger les fiches en cliquant ici :

[http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user\\_upload/documents/Documents\\_Fiches\\_Projets/Dossier\\_Fiches\\_projets\\_2015.pdf](http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_Fiches_Projets/Dossier_Fiches_projets_2015.pdf)

### Emploi et développement économique

Services franco-allemands de placement pour l'emploi  
Kiosk Office, premier espace de coworking transfrontalier en Europe  
Seed4Start, un Forum pour connecter les entrepreneurs avec les investisseurs

### Innovation, recherche, TIC

Plateforme de l'innovation de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai  
BioValley, le leader européen des clusters en sciences de la vie  
Interconnexion haut-débit transfrontalière pour la haute vallée de l'Orbe franco-suisse

### Services publics, santé

Le premier hôpital transfrontalier en Europe  
Crèche transfrontalière franco-allemande  
L'Espace Pourtalet, d'une ancienne douane à un centre de ressources pour un territoire de montagne

### Urbanisme, aménagement, transports

La construction d'une ville nouvelle transfrontalière à "Alzette-Belval"  
Les "Terrasses du Jura", ensemble immobilier participatif transfrontalier  
Place transfrontalière Jacques Delors  
Un RER transfrontalier pour répondre aux flux de travailleurs franco-suisse  
Covoiturage Arc Jurassien  
Euskadi Express, une ligne de bus franco-espagnole

### Energies, gestion des risques, environnement

Connexions électriques transfrontalières franco-italiennes  
Atmo-IDEE, prévention atmosphérique transfrontalière  
Station d'épuration transfrontalière de Wissembourg

### Education, enseignement, enseignement supérieur

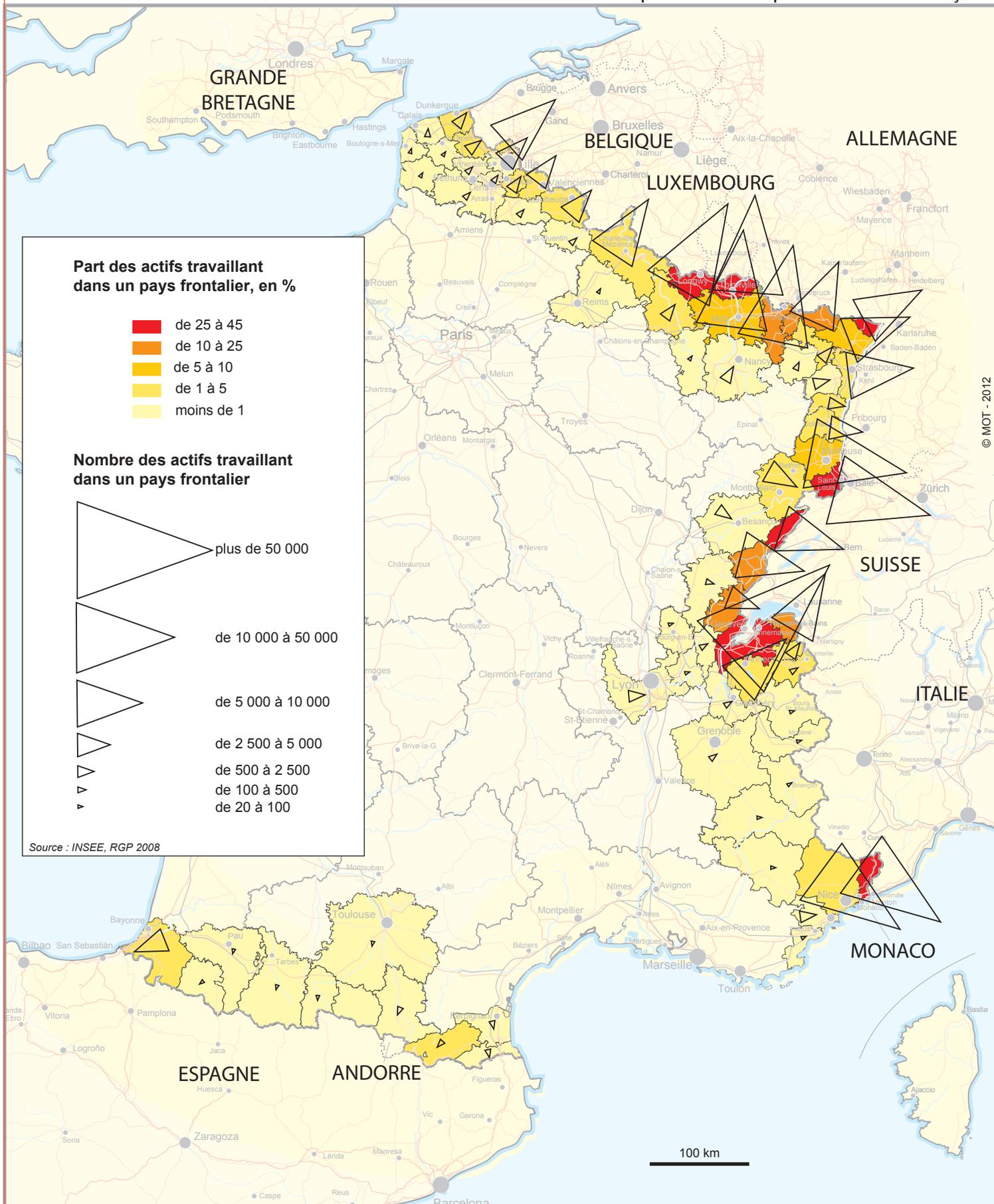
Apprentissage transfrontalier franco-allemand  
L'Université transfrontalière de la Grande Région  
EHUBAQ : le campus eurorégional Bordeaux – Pays basque espagnol

### Culture, société civile, sport, tourisme

Des initiatives pour favoriser la découverte mutuelle et les rencontres entre citoyens français, allemands et suisses (Fonds de microprojets de l'ETB)  
Marathon de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau  
VisitEuroMetropolis

Les flux

Taux d'actifs transfrontaliers par zone d'emploi frontalière française



100 km



\* Cette carte ne vise pas l'exhaustivité et ne recense pas les projets thématiques

### Structures de coopération et territoires transfrontaliers



### Accords de coopération transfrontalière



### Programme opérationnel Interreg IV A 2007-2013 (zones éligibles)





### Type de structure juridique

- Groupement européen de coopération territoriale (GECT)
- Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT)
- Groupement européen d'intérêt économique (GEIE)
- Consorcio
- Formes associatives

### Thématiques

- Territorial
- ★ Plurithématique
- Développement économique
- Environnement / Urbanisme
- ◆ Transport
- ▲ Santé
- Tourisme
- ▼ Formation

